

# CONSTRUCTION – IMMOBILIER



## Les secteurs de la construction et de l'immobilier représentent une composante essentielle de l'économie nationale.

En perpétuelle évolution, ils font face à des risques nouveaux engendrés par l'évolution des techniques, l'internationalisation des actifs, les mouvements sociétaux, l'évolution des réglementations, la compétition effrénée,...

Il en découle un développement des risques qu'il est indispensable de maîtriser au plus juste, afin de protéger au mieux les intérêts de l'entreprise.

Marsh met à la disposition des promoteurs immobiliers, constructeurs, propriétaires et gestionnaires de patrimoine immobilier, des équipes spécialisées et des outils spécifiquement adaptés pour apporter une protection des risques optimum au meilleur coût.



## Vos enjeux :

- Vous différencier de la concurrence en transformant vos risques en opportunités
- Faciliter, et dans certains cas permettre le financement de vos projets
- Surmonter les obstacles rencontrés pour l'assurabilité des techniques de construction innovantes (HQE, IGH, Photovoltaïque...)
- Respecter les contraintes des marchés
- Obtenir rapidement réparation des dommages subis et des préjudices financiers consécutifs au mieux de vos intérêts
- Anticiper l'évolution de l'environnement légal et réglementaire
- Maîtriser vos risques environnementaux (désamiantage, dépollution, passif environnemental...)
- Optimiser votre budget assurance et réduire le coût total du traitement de vos risques et de leur financement

## Notre approche : vous offrir un accompagnement personnalisé et adapté à la gestion de vos risques

<b>Audit et conseil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de vos besoins</li> <li>• Analyse proactive des risques en coordination avec vos équipes opérationnelles</li> <li>• Conseil en prévention</li> </ul>
<b>Solutions et assurances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception d'une stratégie de protection de vos risques</li> <li>• Mise en place d'un programme de protection de vos risques aux meilleures conditions à des coûts compétitifs</li> <li>• Placement des risques auprès des différents marchés d'assurance et de réassurance</li> </ul>
<b>Services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des sinistres par une équipe dédiée d'experts sectoriels</li> <li>• Outils de gestion et de reporting</li> <li>• Veille juridique</li> <li>• Prévention</li> <li>• Formation</li> </ul>

## CONCRÈTEMENT



### Foncière – économies multiples

*Un gérant de SCPI a, jusqu'à aujourd'hui, assuré au coup par coup ses actifs immobiliers sans véritable politique d'ensemble. Marsh lui propose un audit de ses contrats d'assurances pour améliorer ses couvertures.*

**→ Après étude, Marsh définit un programme réunissant tous ses actifs dans un même contrat et propose d'organiser un appel d'offres auprès du marché de l'assurance.**

**Une fois mené, ce dernier conduit à :**

- **une baisse des primes d'assurance,**
- **une uniformisation et une augmentation des garanties,**
- **une baisse des coûts de gestion,**
- **la mise en place d'une clause de garantie et de sortie automatique des actifs du contrat permettant d'éviter les risques liés à un oubli de notification.**



### Construction : terrain – risque environnemental

*Un promoteur immobilier souhaite construire un immeuble de bureaux sur un terrain industriel. Compte tenu des responsabilités qu'il encourt, il souhaite se couvrir contre les risques environnementaux pour chaque phase de son opération.*

**→ Marsh a conçu un programme d'assurance apportant notamment des garanties responsabilité environnementale et des garanties de passif environnemental.**



### Investissements à l'international

*Un grand groupe spécialisé dans la construction de centres commerciaux investit dans un pays étranger. Il a prévu de livrer son immeuble en octobre afin de permettre à ses clients exploitants d'être opérationnels avant les fêtes de fin d'année. Par ailleurs, il souhaite se protéger pour les dommages pouvant survenir après la réception.*

**→ Marsh met en place un programme garantissant la réparation dans des délais très courts, des dommages survenant en cours de construction et les éventuelles pertes financières pour le cas où la réception ne pourrait pas avoir lieu dans les délais prévus.**

**Par ailleurs, Marsh met en place une garantie de 10 ans pour tous les dommages touchant à la solidité et à l'étanchéité de la construction.**

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes. MARS S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée. Capital 5.807.566,00 Euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – www.orias.fr. N° TVA intra-communautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances. Direction Communication et Marketing 1312. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2013.

## LES ATOUTS MARSH

Un volume d'affaires unique nous plaçant en position de force avec les assureurs.

Plus de 100 professionnels de l'immobilier et de la construction, juristes, ingénieurs et techniciens de l'assurance à votre service.

Des équipes dédiées à la gestion de vos projets à l'international ainsi qu'une présence locale pour vos filiales (le réseau Marsh est présent dans plus de 100 pays).

Des logiciels spécialisés exclusifs mis à votre disposition.

Des solutions innovantes pour vos nouveaux défis.

Pour plus d'information, un numéro unique :

**01 41 34 56 56**

Marsh est présent à :

**Paris La Défense  
Aix-en-Provence  
Bordeaux  
Lille  
Lyon  
Orange  
Toulouse**

[www.marsh.fr](http://www.marsh.fr)